

LOUPIAN INFO



Lettre d'Information Municipale N°8

Janvier 2018

Editorial

Chères loupianaises, chers loupianais,

C'est avec grand plaisir que je vous présente, au nom de l'équipe municipale et des agents territoriaux, mes meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année. La période étant propice aux bonnes résolutions, je profite de l'opportunité qui m'est offerte de m'adresser à vous pour vous affirmer de nouveau ma détermination à mettre toute mon énergie au service de la commune.

L'année 2017 a été marquée par la finalisation et l'approbation de notre Plan Local d'Urbanisme. L'élaboration de ce document était essentielle pour préserver et transmettre l'âme de Loupian, encourager la valorisation économique du territoire tout en préservant le renouvellement des ressources, et maîtriser l'urbanisation future de la commune. La prochaine étape de notre politique d'urbanisme consistera à faire évoluer son document de Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) en Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). L'atelier Skala, chargé de la mise en œuvre de ce projet, viendra à votre rencontre au cours du mois de mars. Je vous invite à venir discuter avec les architectes et urbanistes qui tiendront une permanence sur le parking de la mairie. Vous pourrez échanger avec eux au sujet du patrimoine de la commune, et avoir de précieuses informations concernant les enjeux de l'AVAP.

Un deuxième projet verra également le jour en 2018 : celui de la mise en accessibilité des écoles et du centre de loisirs. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP), visant à rendre les établissements recevant du public (ERP) accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, me tient particulièrement à cœur. Il me semble en effet primordial que ce lieu où s'apprennent le vivre-ensemble et les valeurs de notre République soit accessible à tous. Je tiens à rassurer les enseignants, les agents du service périscolaire ainsi que les parents des enfants scolarisés dans nos écoles : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une organisation qui ne perturbera pas le bon déroulement des cours ni l'accueil des enfants avant et après la classe.

Je vous rappelle que mon équipe et moi-même sommes à votre disposition pour aborder tous les sujets qui vous préoccupent. N'hésitez donc pas à franchir la porte de la mairie, où des agents territoriaux vous accueilleront pour vous orienter et si besoin, organiser un rendez-vous avec vos élus.

Chères loupianaises, chers loupianais, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 !

Alain VIDAL, Maire de Loupian

Dans ce numéro

- L'édito du Maire
- Mise en accessibilité des écoles
- Retour sur le Téléthon
- AVAP : rencontre avec l'Atelier Skala
- La taxe Gemapi
- « 1917, au tournant de la Grande Guerre »
- Marché de Noël des écoles
- Nouvelle association
- Soirée au théâtre
- Agenda

Lettre d'information municipale N°8

Réalisation :

service communication, Ville de Loupian

Impression décembre 2017

Directeur des publications :
Alain VIDAL

Directrice communication :

Syndie MAURAN - BRACCHI

ma ville

Loupian, ma ville

Les futurs travaux de mise en accessibilité des écoles présentés à l'équipe enseignante



Jeudi 23 novembre, les élus délégués à l'urbanisme et aux affaires scolaires ont rencontré l'équipe enseignante de l'école Le chêne vert, ainsi que la directrice du service périscolaire, afin de leur présenter le projet de mise en accessibilité des écoles. Ce projet, qui sera réalisé en 2018, s'inscrit dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP), visant à rendre les établissements recevant du public (ERP) accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

Au cours de cette présentation, les participants ont découvert la localisation des principaux travaux et pris connaissance de la durée de ces derniers. Cette rencontre a été l'occasion d'aborder la question de l'organisation à mettre en place au cours des travaux, afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours et de l'accueil périscolaire. Une nouvelle réunion sera organisée prochainement pour aborder à nouveau ce dernier point.

Retour sur le Téléthon

Samedi 9 décembre, les acteurs de la vie loupianaise se sont réunis pour proposer des animations en faveur du Téléthon. Grâce à leur généreuse participation, ainsi qu'à celle des loupianais, qui comme chaque année ont accepté de jouer le jeu pour soutenir la noble cause de l'AFM Téléthon, près de 4301€ ont pu être récoltés au cours de la journée.

Nous tenons donc à remercier chaleureusement pour leur participation : les associations, les pompiers, les écoles, le Conseil Municipal des Enfants, les bénévoles du CCAS, la bibliothèque, la FNACA, tous les commerçants et ostréiculteurs, les caves de Montagnac et Beauvignac, et Carrefour Market Mèze. Merci également à Julien Monte, qui a animé la soirée.

AVAP : l'Atelier Skala vient à votre rencontre!

Après vous avoir présenté l'Aire de Valorisation du Patrimoine (AVAP) dans le dernier bulletin municipal de la commune, nous vous proposons de rencontrer l'atelier Skala, en charge de l'étude, du mercredi 28 au vendredi 30 mars, rue Anatole France, devant la mairie.

Les architectes et urbanistes seront présents pendant trois jours pour échanger avec vous sur le patrimoine de votre commune et sur les enjeux du document d'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine. Venez les rencontrer !

Ouverture des inscriptions pour l'école maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle sont ouvertes pour les enfants nés en 2015. Pour inscrire votre enfant, il vous suffit de venir à l'accueil de la mairie munis de votre livret de famille, du carnet de santé de votre enfant ainsi que d'un justificatif de domicile récent.

Modification du sens de circulation de la rue des Horts

Conformément au plan local de déplacement, le sens de circulation de la rue des Horts a été modifié. Désormais, cette rue permet aux véhicules circulant dans la rue Anatole France de rejoindre la rue Louis-Frédéric Rouquette.

Rappel : Collecte des ordures ménagères

Afin que la collecte des ordures ménagères puisse se dérouler dans des conditions optimales, nous vous rappelons que les sacs et bacs doivent être sortis la veille de la collecte à partir de 20h.

Pour plus d'informations, contactez le service déchets de Sète Agglopol Méditerranée au 04.67.46.47.20.

Implantation de ralentisseurs

Pour des raisons de sécurité, le Conseil Départemental a mis en place deux ralentisseurs réglementaires sur la commune. Il appartient à chacun de respecter les limitations de vitesse et de faire preuve de civisme.

Du changement pour les lignes de bus

Depuis le 1er janvier 2018, des lignes de bus départementales sont devenues urbaines suite à leur transfert à l'agglomération. L'ex ligne 320 est devenue la nouvelle ligne 20 et ne dessert plus notre commune. A présent, Loupian est desservie par les lignes 23 (Villeveyrac - Loupian - Bouzigues - Sète) et 24 (Villeveyrac - Loupian - Mèze). La ligne 24 présente la particularité de proposer un service « à la demande » (sur réservation).

Pour plus d'informations, contactez Sète Agglopol Méditerranée au 04.67.53.01.01.

Nouveau mini-bus au centre de loisirs

Grâce à une subvention attribuée par la CAF, le centre de loisirs dispose désormais d'un nouveau véhicule 9 places pour ses sorties.

Qu'est ce que la taxe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (Gemapi) ?

La loi Maptam a instauré une nouvelle taxe pour tous les français, appelée « taxe Gemapi ». Celle ci a été votée par le gouvernement en 2014. Cette taxe, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2018, sera prélevée sur les différents impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation, etc...) et permettra aux communes de financer les coûts relatifs aux risques d'inondations.

C'est Sète Agglopol Méditerranée Archipel de Thau, notre EPCI, qui percevra cette taxe, car c'est elle qui détient désormais la compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Cette compétence, jusqu'à présent financée par l'Etat et les différentes collectivités territoriales, ne le sera que par les habitants de l'EPCI. Elle servira à la construction de digues sur le littoral, de berges, de barrages ou encore pour l'entretien et la protection des zones humides.

Retour sur l'exposition « 1917, au tournant de la Grande Guerre »



La commission des Anciens Combattants, en partenariat avec le Cercle Historique, a organisé au mois de novembre 2017 une exposition intitulée « 1917, au tournant de la Grande Guerre », à la chapelle Saint Hippolyte.

Plus de 1000 visiteurs ont pu y découvrir une partie de l'inestimable collection de Gérard Gomez.

De nombreux collégiens et les enfants scolarisés à l'école primaire ont pu bénéficier d'une visite commentée.

Marché de Noël des écoles : une édition 2017 couronnée de succès

Les écoles de la commune ont organisé leur traditionnel marché de Noël le jeudi 14 décembre au centre Nelson Mandela. Les nombreuses familles qui avaient fait le déplacement pour voir leurs enfants chanter des airs de Noël ont pu profiter de nombreux stands où se vendaient des objets confectionnés par les écoliers, des jouets d'occasion ainsi que de nombreuses douceurs.

Une nouvelle association voit le jour à Loupian

Une nouvelle association vient de naître dans notre commune! *Hashtag Autisme*, association caritative à but non lucratif, souhaite aider les enfants autistes et porteurs de handicap à mieux vivre parmi nous, notamment en finançant leurs différents projets et parcours de vie. Parmi les différents projets de l'association : aide au financement de séances de réflexologie, d'activités sportives, d'ergothérapie, de séances de psychomotricité, de soutien scolaire ou de scolarisation à domicile.



Ca se passe à Loupian!

Agenda des manifestations

Janvier

Vendredi 12 janvier : *ciné'art*, à 17h à la médiathèque

Samedi 13 janvier : *café-livres*, à 10h30 à la médiathèque

Samedi 20 janvier : *racontines*, à 11h à la médiathèque

Samedi 27 janvier : goûter des anciens au centre Nelson Mandela

Février

Du 9 février au 13 mars : *Bleu sans alphabet connu*, exposition, à la médiathèque. Vernissage le vendredi 9 février.

Dimanche 11 février : stage de danse avec Nicolas Huchard, organisé par l'école de danse Jazz'Art, au centre Nelson Mandela

Samedi 17 février : stage de Qi Gong de 14h à 17h au centre Nelson Mandela

Du 19 au 23 février : stage autour de la création (chorégraphie, couture...) pour les enfants de 8 à 12 ans avec l'école de danse Jazz'Art au centre Nelson Mandela

Samedi 24 février : repas de la Saint Valentin de l'association Mieux Vivre

Mars

Samedi 10 mars :

- *Contes et récits de la mère noire*, spectacle tout public dès 7 ans, à 18h à la médiathèque
- Stage de Qi Gong de 10h à 12h au centre Nelson Mandela

Dimanche 18 mars : vetathlon De Loupian XS-S Kids, organisé par Loupian Tri Nature

Lundi 19 mars : cérémonie de la Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des Victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Vendredi 23 mars : *féminisme argentin*, conférence, à 18h à la médiathèque

Samedi 24 mars :

- *Les voyages d'Elda*, récit de voyage, à 17h30 à la médiathèque
- Repas dansant de l'association Mieux Vivre, au centre Nelson Mandela

Samedi 31 mars : loto de la Ligue contre le cancer

Une soirée au théâtre Molière

Le service culturel de la commune et la Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau vous proposent une soirée au théâtre Molière le vendredi 4 mai. Vous y découvrirez une pièce de théâtre intitulée « L'état de siège » d'Albert Camus, mise en scène par Emmanuel Demarcy-Mota.

Deux tarifs vous sont proposés : 1ère série : 20€, 2ème série : 17€.

Ces tarifs comprennent :

- Le transport en bus aller-retour depuis Loupian (départ 18h parking médiathèque) ;
- Un pot de bienvenue au théâtre Molière ;
- Un temps d'échange, de rencontre ou de visite du théâtre ;
- La possibilité de réserver un repas ou d'amener votre casse-croûte ;
- Le billet d'entrée au spectacle.

Réservations avant le 4 avril au 04 99 57 21 74.

N'hésitez pas à nous contacter à :

communication@loupian.fr

Suivez notre actualité sur :

www.facebook.com/Ville-de-Loupian

Ou www.loupian.fr